

Ouganda

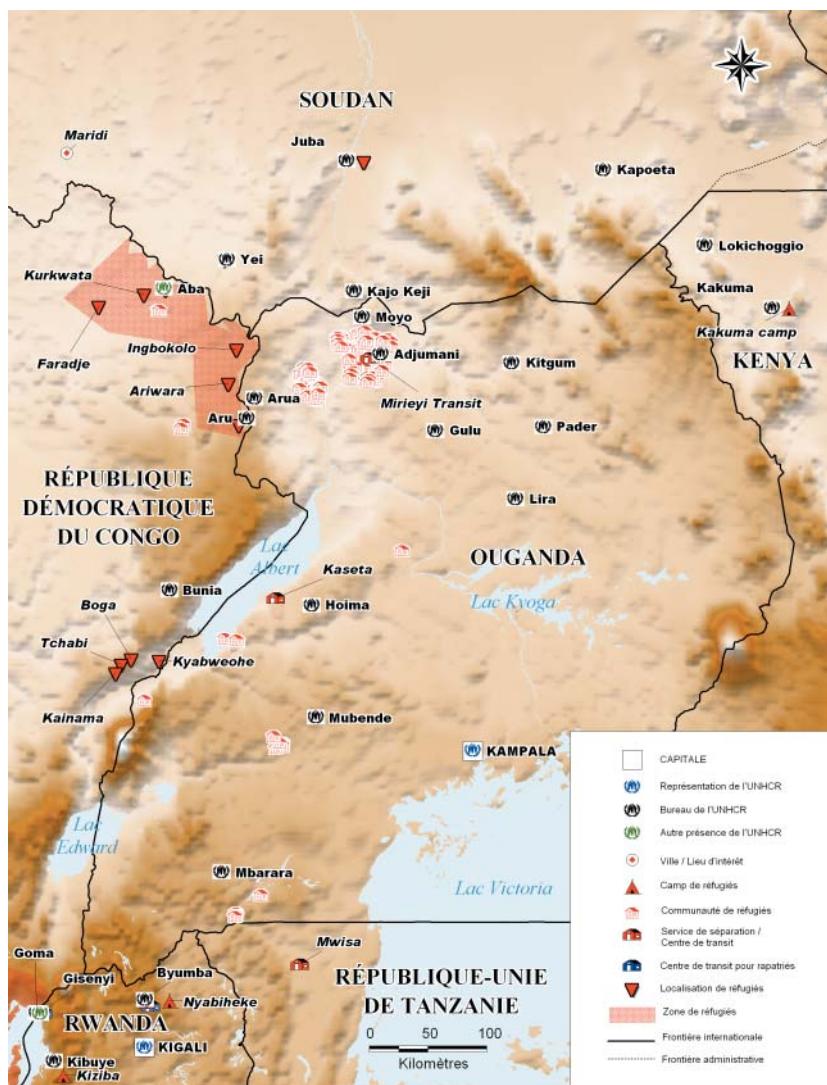
Environnement opérationnel

Contexte

Marquant une avancée majeure dans le conflit qui oppose le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*, LRA) depuis 20 ans, les deux parties ont entamé des pourparlers de paix à Juba (Sud-Soudan), sous les auspices du Gouvernement du Sud-Soudan. Un accord officiel de cessation des hostilités a été signé le 26 août 2006. Les perspectives de paix ont ouvert la voie au retour des quelque 1,6 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays ; 300 000 d'entre elles ont déjà quitté les camps. Il est également à espérer que l'accord de paix encouragera les Soudanais réfugiés dans des camps en Ouganda à regagner le Sud-Soudan.

Le second tour des élections qui se sont tenues en République démocratique du Congo (RDC) exercera un impact sur la population réfugiée en Ouganda. En fonction du résultat du scrutin, l'Ouganda pourrait assister soit au rapatriement des Congolais actuellement présents sur son territoire, soit à un nouvel afflux de réfugiés. De même, une détérioration de la situation en Somalie pourrait entraîner un nouvel exode vers l'Ouganda.

La loi sur les réfugiés adoptée par le Parlement ougandais en mars 2006 renforcera la protection des réfugiés dans le



Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Soudan	209 860	209 860	163 660	163 660
	RDC	27 560	27 560	19 500	19 500
	Rwanda	19 710	19 710	19 710	19 710
	Pays divers	4 450	4 450	5 400	5 400
Rapatriés (Réfugiés)		50	50	50	50
Déplacés internes		1 100 000	1 100 000	900 000	900 000
Déplacés internes de retour		500 000	500 000	200 000	200 000
Autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR	Pays divers	1 200	1 200	2 400	2 400
Total		1 862 830	1 863 830	1 310 720	1 310 720

pays. La difficulté résidera dans son application ; tous les fonctionnaires chargés des questions de réfugiés devront être parfaitement au fait des dispositions légales et des instruments internationaux auxquelles elles se rapportent.

Besoins

Le Gouvernement ougandais applique une politique généreuse à l'égard des réfugiés. Une fois leur statut reconnu, ceux-ci ont accès à un logement et à des terres cultivables et sont autorisés à travailler. Les réfugiés bénéficient également d'une grande liberté de mouvement et beaucoup d'entre eux ont déjà atteint un certain degré d'autosuffisance. Cependant, une aide doit leur être apportée pour qu'ils puissent bénéficier de services essentiels dans leurs sites d'installation, notamment dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation. Dans le cadre du programme d'Aide au développement pour les réfugiés, l'UNHCR transfère actuellement la responsabilité de ces services aux autorités compétentes au niveau des districts.

Les cas de violence sexuelle et sexiste dans les sites d'installation des réfugiés sont encore trop rarement signalés, en raison de la pression de la communauté et du manque de systèmes d'intervention adaptés. Afin d'y remédier, de nouveaux projets de sensibilisation de la population devront être lancés. Des programmes d'information sur le VIH/SIDA et son impact sont également nécessaires dans tous les lieux d'accueil des réfugiés.

Des cas de refoulement et de mise en détention des réfugiés et des demandeurs d'asile sont encore fréquemment signalés. Une fois placés en détention, les réfugiés éprouvent des difficultés à obtenir une aide juridique. Faute d'être bien compris, la loi et les instruments internationaux relatifs aux réfugiés ne sont pas correctement appliqués.

Total des besoins : 17 949 014 dollars E.-U.
(Ce montant concerne exclusivement le programme annuel. Les besoins financiers du programme supplémentaire pour les déplacés internes sont en cours de finalisation.)

Objectifs principaux

- Protéger l'ensemble des réfugiés et des demandeurs d'asile, en veillant notamment au respect de leurs droits civiques, sociaux et économiques, et explorer toutes les possibilités envisageables en matière de solutions durables.
- Promouvoir activement, lorsque les conditions s'y prêtent, le rapatriement librement consenti des réfugiés dans la sécurité et la dignité.
- Mettre en application la nouvelle loi sur les réfugiés et contribuer à institutionnaliser les structures gouvernementales de protection et de gestion.
- Assurer le bien-être des quelque 1,5 million de déplacés internes en défendant leur liberté de mouvement, en facilitant si possible leur retour librement consenti et en améliorant la protection et l'assistance offertes aux populations encore présentes dans les camps et les sites d'installation.

Cibles prioritaires pour 2007

- Aucun cas de refoulement, d'arrestation arbitraire ou de mise en détention injustifiée de réfugiés.
- La détermination du statut de réfugié (DSR) est transférée au Comité d'éligibilité gouvernemental.
- Le processus de DSR est accéléré et le Comité d'éligibilité est en mesure de traiter 40 à 55 pour cent des demandes d'asile en souffrance.
- Les cas de violence sexuelle et sexiste sont réduits de 60 pour cent ; les cas de maltraitance et de négligence envers les enfants sont documentés et examinés régulièrement.
- Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes reçoivent des certificats médicaux à produire devant la justice (contre 60 pour cent en 2006).
- Les réfugiés hébergés dans des camps continuent à recevoir au moins 12 litres d'eau potable par personne et par jour.
- Tous les réfugiés bénéficient de soins médicaux de base.
- Au moins 90 pour cent de la population est vaccinée contre les maladies potentielles.
- La population est sensibilisée aux causes et à la prévention du VIH/SIDA ; 65 pour cent des patients atteints du VIH/SIDA bénéficient de soins et d'un accompagnement.

Stratégie et activités

Les Soudanais et les Congolais provenant de l'est de la RDC continuent à bénéficier du statut de réfugié présumé (*prima facie*) tout comme ceux qui ont fui le Soudan. Les demandeurs d'asile originaires d'autres pays font l'objet d'une procédure individuelle de détermination de leur statut, conformément à la nouvelle loi sur les réfugiés. Cependant, le Gouvernement envisage d'infléchir sa politique à l'égard des réfugiés en provenance du Soudan ; le statut des nouveaux arrivants pourrait être déterminé individuellement.

Les principaux problèmes de protection qui se présentent en Ouganda concernent la préservation de l'espace d'asile et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. En outre, la malnutrition, le VIH/SIDA et l'accès insuffisant à des services essentiels tels que l'approvisionnement en eau, la santé et l'éducation demeurent des fléaux pour la population des camps. Enfin, la menace d'une infiltration militaire dans les sites d'installation constitue un sujet de préoccupation permanent.

Le rapatriement librement consenti est l'option privilégiée pour les trois principales populations de réfugiés : les Soudanais, les Congolais et les Rwandais. Des conditions propices devront néanmoins être réunies dans leur pays d'origine. Les rapatriements au Sud-Soudan et en RDC devraient être progressifs, tandis que les retours au Rwanda seront liés à une éventuelle annulation du statut de réfugié. La réinstallation continuera d'être choisie comme un instrument de protection et comme une solution durable pour certains réfugiés confrontés à de graves dangers.

Réfugiés soudanais

Suite à l'accord de paix global signé en janvier 2005 et à l'accord tripartite conclu entre le Soudan, l'Ouganda et l'UNHCR en mars 2006, les préparatifs ont été lancés en vue d'un rapatriement. Les premiers mouvements ont eu lieu en mai 2006. À la fin du mois de juillet, quelque 4 500 personnes avaient regagné leur pays. L'UNHCR prévoit le retour de 10 000 réfugiés d'ici la fin 2006. Pour 2007, l'Organisation table sur 46 200 rapatriements.

Réfugiés congolais

La majorité des réfugiés originaires de RDC sont arrivés en Ouganda depuis 2002, fuyant les combats en cours dans l'est de leur pays. Leur rapatriement dépendra du résultat des élections présidentielles et de l'évolution de la situation politique dans l'est de la RDC.

Réfugiés rwandais

Les réfugiés rwandais actuellement présents en Ouganda sont pour la plupart arrivés lors de l'exode massif survenu en 1994. La majorité des Rwandais ayant regagné leur pays, seuls restent aujourd'hui ceux qui ont refusé de



Transport d'articles de secours au camp du Rhinocéros.
UNHCR / M. Pearson

rentrer. Beaucoup sont bien intégrés dans la population locale au sud-ouest et au centre de l'Ouganda.

En attendant l'application de la clause de cessation et la détermination de leur statut individuel, on ne devrait assister qu'à des mouvements de rapatriement isolés. La possibilité d'une intégration sur place par le biais de la naturalisation sera débattue avec les autorités.

Déplacés internes

Pendant plus de 20 ans, le Gouvernement ougandais et la LRA ont été engagés dans un conflit sanglant qui a provoqué le déplacement d'environ 1,6 million de personnes dans le nord du pays. Ce déplacement n'a fait qu'accentuer la vulnérabilité de ces personnes, qui se sont retrouvées confrontées à de nouvelles menaces allant des agressions physiques à la violence sexuelle et sexiste. Les populations les plus gravement touchées sont celles des districts de Gulu, Kitgum et Pader. Leur déplacement prolongé et l'impossibilité d'accéder à des terres cultivables ont laissé ces populations dans un grand dénuement.

Pour y remédier, le Gouvernement ougandais a créé des camps dans les districts d'Apac, de Keberamaido, de Katakwi, de Lira et de Soroti, tandis que différents acteurs humanitaires, tels que des institutions des Nations Unies et des ONG, leur apportaient les premiers secours. Constatant l'ampleur des besoins, le Comité permanent interorganisations a accepté de tester l'« approche modulaire » des situations de déplacement interne. L'UNHCR assume le rôle de chef de file des modules chargés de la protection, des abris de secours ainsi que de la coordination et de la gestion des camps. Pour les modules, la première étape a consisté à mener à bien des évaluations conjointes des besoins et à élaborer des stratégies d'action dans leurs différents domaines de compétence.

Les pourparlers entamés ont éveillé des espoirs de paix en Ouganda et ouvert la voie au retour des déplacés internes. Plus de 300 000 déplacés auraient quitté les camps et rejoint leur communauté depuis juillet 2006. Beaucoup d'autres devraient regagner leurs foyers à mesure de l'avancée des pourparlers de paix. Au vu de cette évolution, l'action des modules continuera à appuyer les retours. Des évaluations des conditions qui règnent dans les zones de retour sont actuellement entreprises avec le PNUD, chef de fil du module chargé du relèvement initial. Ces évaluations ont par exemple permis de localiser les routes ayant besoin d'être réparées. Les réparations seront effectuées par les communautés elles-mêmes. Celles-ci recevront l'appui du PAM par le biais de programmes « vivres contre travail », tandis que l'UNHCR leur fournira des outils. Pour les déplacés qui ne sont pas encore en mesure de rentrer, les conditions de vie dans certains camps seront améliorées.

- Les objectifs pour 2007 incluent :
- l'établissement d'un cadre de suivi du retour des déplacés
- l'évaluation des besoins des déplacés vulnérables dans l'optique d'un retour
- l'instauration de mécanismes de suivi et de signalement des problèmes de protection dans certains camps de déplacés internes
- la formation et le renforcement des capacités dans le domaine de la protection, de son suivi, de la gestion des camps, de l'accompagnement psychosocial et du soutien aux victimes de violences sexuelles et sexistes, ainsi que pour les questions liées à la vulnérabilité et les modes de retour.

Autres réfugiés

Un petit nombre de réfugiés originaires de Somalie, du Burundi, d'Érythrée, d'Ethiopie, du Kenya et d'autres pays de la région vivent à Kampala et sur les sites d'installation. L'UNHCR leur fournira des documents d'identité et dispenserá une assistance médicale aux familles les plus démunies. Il tentera d'obtenir la réinstallation des personnes exposées à des problèmes de protection et ne disposant d'aucune autre solution durable.

Contraintes

L'environnement dans lequel l'UNHCR opère en Ouganda est de plus en plus instable. Bien que la promotion du rapatriement librement consenti soit l'un des principaux objectifs de l'Organisation en 2007, sa réalisation est tributaire de l'évolution de la situation dans les pays environnants. Le nombre des réfugiés n'a cessé de croître ces dernières années : la population enregistrée est passée de près de 180 000 en 2001 à environ 260 000 à la fin 2005. Hélas, l'augmentation de la population réfugiée s'est accompagnée d'une diminution du budget alloué au programme annuel. Entre 2004 et 2006, les services dispensés ont par conséquent été limités au minimum vital dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de la protection. La poursuite des retours des réfugiés et des déplacés ougandais dépendra également des résultats du processus de paix.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	11
Effectif total	131
Fonctionnaires internationaux	24
Collaborateurs nationaux	84
VNU (internationaux/locaux)	19
JEA	2
Agents déployés	2

Coordination

L'UNHCR continuera de se concerter avec l'équipe des Nations Unies dans le pays, les Services régionaux d'appui technique, d'autres institutions des Nations Unies (en particulier le PAM, la FAO, le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS et l'OCHA), ainsi que des ONG nationales et internationales. Comme au cours des années précédentes, l'Organisation participera à la préparation du Bilan commun de pays, de la Procédure d'appel global et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

En outre, l'UNHCR coordonne le module de protection avec l'UNICEF et le HCDH, assumant la direction des sous-modules en charge de la violence sexuelle et sexiste et des droits de l'homme. L'UNHCR coordonne également les activités des partenaires d'exécution chargés du suivi de la protection des déplacés rentrés dans leurs foyers, ainsi que de la coordination et de la gestion des camps.

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG : Action humanitaire africaine, *African Development and Emergency Organization*, *Aktion Afrika Hilfe*, *American Refugee Council*, *Association of Volunteers in International Service*, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Feed the Children* (Ouganda), Fonds chrétien pour l'enfance, *Integrated Rural Development Initiatives*, *InterAid* (Ouganda), *Samaritan's Purse*, Service jésuite des réfugiés, *Transcultural Psychosocial Organization, Trust* (Ouganda), *Youth Anti-AIDS Service Association*.

Autres : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*.

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Cabinet du Premier ministre, Direction des services de santé des districts d'Adjumani, de Moyo et d'Arua, Direction du développement communautaire du district d'Arua, Office de l'éducation des districts d'Adjumani, de Moyo et d'Arua, Office des forêts des districts d'Adjumani, de Moyo et d'Arua.

ONG : Conseil finlandais pour les réfugiés, *International Medical Corps*, *Right to Play*, *Save the Children* (Ouganda).

Autres : Équipe des Nations Unies dans le pays, OIM, PAM.

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	3 750 360	3 600 790
Abris et infrastructures	205 214	551 744
Appui opérationnel (aux partenaires)	2 143 117	1 389 019
Assainissement	112 859	312 152
Assistance juridique	355 255	470 238
Besoins domestiques	179 013	162 480
Bétail	0	18 795
Eau	241 502	743 970
Education	2 216 355	2 002 924
Production vivrière	86 226	67 724
Santé	1 620 922	2 075 398
Services communautaires	309 076	1 324 380
Sylviculture	0	169 682
Transport et logistique	2 530 464	2 002 397
Total des opérations	13 750 363	14 891 692
Appui au programme	2 499 995	3 057 322
Total	16 250 358	17 949 014

